

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	7 (1919)
Heft:	4
Artikel:	Un annaliste Fribourgeois inconnu : Guillaume Gruyère (XVme siècle)
Autor:	Zurich, Pierre de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Direction : F. DUCREST.

VII^{me} Année

N° 4

Juillet-Août 1919



UN ANNALISTE FRIBOURGEOIS INCONNU GUILLAUME GRUYÈRE (XV^{me} SIÈCLE),

par PIERRE DE ZURICH.

Le travail — que certains trouvent fastidieux — et qui consiste à parcourir quelques centaines des registres de notaires pieusement conservés par les Archives de l'Etat de Fribourg, apporte parfois une récompense à ceux qui ont le courage de l'entreprendre. C'est ainsi que j'ai eu la chance, au cours de recherches que j'effectuais dans un but tout différent, de découvrir un nouvel annaliste dans la personne du notaire Guillaume Gruyère et de retrouver un registre du chroniqueur Jean Gruyère, son père, que l'on considérait comme perdu.

Ma première pensée, en lisant les annotations dont on trouvera plus loin le texte, avait été de me borner à les signaler à M. le professeur Büchi, qui s'est fait une spécialité de nos chroniques fribourgeoises et a publié une intéressante biographie de Jean Gruyère, et c'est seulement quand j'ai su, qu'absorbé par l'ouvrage qu'il prépare sur le Cardinal Schinner, il ne pouvait se charger d'aucun nouveau travail, que je me suis décidé à tirer moi-même parti de ma découverte. Mes lecteurs voudront donc bien ne pas se plaindre s'ils doivent se contenter de ma modeste étude au lieu du magistral exposé que n'eût pas manqué de faire celui auquel je destinais les matériaux qu'un heureux hasard m'a permis de trouver.

I

Descendant d'une famille Thuremberg, de Gessenay, qui avait transformé son nom en celui de Gruyère¹ et dont le premier membre établi à Fribourg, Henri, exerçait la profession de tisserand de drap et de marchand,² Guillaume, ou plus exactement Guillierme Gruyère, était fils du notaire et chroniqueur Jean Gruyère et de Marguerite Pallanchi. Quatre enfants,³ trois fils et une fille, étaient nés de cette union contractée au mois de septembre 1429. Le fait que Guillaume fut reçu bourgeois de Fribourg en 1464 me fait penser qu'il naquit en 1439, et qu'il n'était donc pas l'aîné, mais bien le second ou le troisième de ces enfants. On est dans l'ignorance la plus complète au sujet de ses premières années, et le seul détail — relaté par son père — que l'on connaisse de son enfance est la blessure qu'un cheval blanc lui fit au front le 12 avril 1447.⁴ On peut penser qu'élevé dans la maison paternelle, dans le quartier des Hôpitaux, « ou rin de Barikornli », il suivit les écoles de Fribourg et fit probablement un séjour au dehors, comme l'avait fait son père, qui étudia à Vienne, et son frère Jacob, à Berne, et comme c'était l'usage à cette époque.

Rentré à Fribourg, il se décida à embrasser la carrière paternelle, ce qui n'est pas pour nous surprendre, car le notariat était de tradition dans la famille : notaire, son oncle paternel, Pierre Thuremberg, époux d'Alexie de Praroman ; notaire, son grand oncle Petermann Cudrefin ; notaire, Aymonet de Soucens, le mari de sa tante Johannete Gruyère ; notaire, son père Jean Gruyère ; notaire enfin, son oncle à la mode de Bretagne, Jacob Cudrefin.⁵ C'est chez ce dernier qu'il entra en apprentissage

¹ On trouvera de plus amples renseignements sur la famille Gruyère dans Büchi, *Hans Greierz und seine Annalen*, Freib. Geschichtsbl. X.

² Reg. Lat. N° 11, fol. 60

³ Jacob, mort le 7 août 1451 à Berne où il faisait ses études ; Guillierme, né en 1445 et qui devint religieux franciscain ; Johannete et enfin Guillaume dont il est question ici.

⁴ Büchi, op. cit., p. 35.

⁵ Fils de l'ancien chancelier Peterman Cudrefin et chancelier lui-même de 1447 à 1450, puis avec Pierre Faucon, de 1442 à 1460, puis seul de 1460 à 1464. Trouvé lépreux, il quitta ses fonctions en 1464 et se pendit en 1466. Guillaume Gruyère fut le tuteur de ses enfants. Reg. not. N° 78 non paginé.

et le séjour qu'il y fit comme clerc, s'il lui fut profitable au point de vue de sa carrière future, ne semble pas lui avoir laissé que des souvenirs agréables. J'en vois la preuve dans l'expression « mon très redouté et très aimé », « metuendissimus et carissimus » dont il se sert en tête d'un cahier de modèles d'actes, pour parler de son oncle et maître. Son instruction terminée et sa patente de notaire obtenue,¹ Guillaume passa dans l'étude de son père qui, déjà âgé et malade, dut être heureux de trouver en lui un aide. Cet événement dut avoir lieu vers le mois de septembre 1464, car le registre de Jean Gruyère,² commencé à ce moment et continué après sa mort par son fils, contient des actes reçus par le père, mais dont les copies authentiques délivrées aux intéressés furent dressées par Guillaume, ainsi que l'indiquent les annotations marginales. Quelques mois plus tard, au début de 1465, Jean Gruyère fut frappé par le mal qui devait l'emporter : on peut supposer qu'une attaque avait paralysé ses mains et qu'il se contentait de dicter les formules à son fils, et le fait qu'à partir du 6 février 1465 les actes sont signés par Guillaume Gruyère et non plus par son père, ainsi que l'annotation de Guillaume à la date du 5 juin : « Hic remansit pater meus in dictamine suo³ »,³ me paraissent confirmer cette hypothèse. Jean Gruyère ne devait pas se relever de cette seconde attaque, et le 14 juillet, entre 6 et 7 heures du soir, il rendait son âme à Dieu.⁴

Reçu bourgeois de Fribourg le 24 septembre 1464, Guillaume Gruyère avait affecté son droit de bourgeoisie sur la maison paternelle près de l'Hôpital.⁵ L'année suivante, à la St Jean, il était désigné pour représenter son quartier au Conseil des CC⁶, et dès ce moment il poursuivit, dans les diverses fonctions de la Ville, une carrière honorable, mais sans éclat. Membre des CC jus-

¹ En effet, lors de sa réception comme bourgeois (26. IX. 1464) il est déjà qualifié de notaire.

² Reg. not. N° 72.

³ Reg. not. N° 72, fol. 41. Büchi, op. cit. p. 8, note 2,

⁴ Reg. not. N° 72, fol. 40 verso. Büchi, op. cit., pp. 8 et 42.

⁵ Grand livre de Bourgeoisie en parchemin, fol. 81 verso. Büchi, op. cit., p. 4.

⁶ Sauf indication contraire, tous les renseignements sur la carrière publique de Guillaume Gruyère sont tirés des Etats de fonctionnaires ou « Besatzungsbücher » des Archives de l'Etat de Fribourg.

qu'en 1470, il entra cette année là dans le Conseil des LX où il devait siéger jusqu'en 1483 pour le Bourg et jusqu'en 1494 pour les Hôpitaux et remplit également la charge de Secret de 1473 à 1476 pour la Bannière du Bourg et de 1484 à 1487 pour celle des Hôpitaux. Nous pouvons conclure de ce changement qu'il transporta son domicile en 1483 dans le quartier des Hôpitaux, tout en conservant la maison paternelle qui passa à son fils et ne fut vendue par celui-ci qu'en 1506.¹ Il allait être appelé à une situation plus importante ; celle de Chancelier de la petite République de Fribourg. Bérard Faucon, fils de l'ancien Chancelier Pierre Faucon et père du célèbre Pierre Falk, occupait cette place depuis 1470. Reconnu lépreux au début de l'année 1477, il dut abandonner ses fonctions et ce fut notre annaliste qui le remplaça. Sa nomination officielle ne date que de la St Jean 1477, mais il était installé bien auparavant, ainsi que l'on peut le constater par la lecture du Manual du Conseil où la première mention de son écriture est du 22 mars.² Guillaume Gruyère devait occuper cette charge jusqu'en 1483 ; c'est dire qu'il fut Chancelier pendant une période particulièrement importante de notre histoire, puisqu'elle vit l'émancipation de notre cité de la domination savoisiennne et son entrée dans la Confédération. Il ne joua cependant qu'un rôle fort modeste dans ces grands événements, comme on peut s'en assurer en relevant ce qui le concerne dans les Comptes des Trésoriers de cette époque.³ Si l'on fait abstraction des affaires cou-

¹ Reg. not. N° 109, fol. 111 verso.

² Manual.

³ Voici les indications qui concernent notre personnage pendant cette période :

1477. Deuxième semestre. (Cpte N° 150).

Mission communauł. — Jtem a Guillaume Gruyère secretaire pour la faczon deis quatres lettres de borgesie fectes avecq ceulx de Zurich, Berne, Lutzern et Soleure viij Lb.

Jtem por le vin deis clerx x s.

(fol. 15^v).

Jtem a Guillaume Gruyere secretaire por refaire les iiiii lettres de la comborgesie fecte avecq les villes deis allies viii Lb.

Jtem por le vin dicelles eis clerx xv s.

(fol. 18^v)

(Il s'agit du traité de combourgeoisie conclu entre ces trois villes et Fribourg le 23 mai 1477. La première des lettres du traité avec Lucerne

rantes de peu d'importance, on voit que ce fut lui qui rédigea les lettres de la combourgéoisie de Fribourg avec Zürich, Berne, Lucerne et Soleure (23 mai 1477) qui précéda notre entrée dans la Confédération, recopia dans le Livre de Messeigneurs — ce volume est encore conservé aux Archives sous Législation et Variétés N° 4 — le texte de cette combourgéoisie ainsi que les actes relatifs à notre libération de la Savoie, établit une copie de la combourgéoisie avec Genève en 1478, rédigea l'acte par lequel le Duc Philibert de Savoie nous céda, le 15 no-

sert de couverture au Cpte N° 181.)

Jtem a G.G. secrétaire por faire les trois lievres de trois censiers xxx s.
(fol. 20v)

Jtem a G.G. pour sa poyne descripre les comborgesies fectes avec Zurich, Berne, Lutzern et Saleurre auxi les confederations de Savoe et la quittance de la fidélité ou lievre de messgrs xl s.

Jtem pour le vin deis vaulet xis.
(fol. 23 et 23v).

Jtem a G.G. secrétaire pour la faczon dune lettre de combourgéoysie trams a Lutzern par Jacob Bugniet x Lb.

Jtem mais audit Guilliaume pour afferme ce present compte iiiij Lb
(fol. 29v).

1478. Premier semestre. (Cpte N° 151).

Mission communau. — Jtem a G.G. pour affirmer le compte de Peterman Morsel touchant la chastellanie d'Actallens apartenant a messgrs et a Monsr Adrian de Boubemberg xl s.
(fol. 20v).

Jtem a G.G. secrétaire por la fasson de la copie de la borgesie de Geneve, la lettre dachet de la secreteri, la lettre du Martinet auxi por les copies deis francoises de la ville et de celles de nostre argent x Lb, xis.

Jtem eis vaulet por le vin xis.
(fol. 21).

Jtem a G.G. por la faczon de vj lettres de debtes contre auleuns prisoniers xxiv s.
(fol. 21v).

Jtem a G.G. secrétaire pour afferme cestuy present compte iiiij Lb.
(fol. 24v).

1478. Deuxième semestre. (Cpte N° 152.)

Mission a cheval. — Jtem a G.G. trams (avec l'Avoyer Peterman de Faucigny, Jean Mestraul, Hensli Vöguilli et Rolet Adam) a Marsens a cause de la seignoirie et pour certains pasquiers (fol. 3v).

Jtem a G.G. secrétaire, trams a Berne avec nous compagnions, por leur payer leurs gaiges por la premiere sepmainne et auxi por faire le rodel deis compagnions (fol. 3v).

vembre 1478, la Seigneurie de Montagny, et enfin composa dans le premier semestre de 1480 un recueil des « Abschiede » ou décisions des Diètes, qui est malheureusement perdu. Il ne fit partie d'aucune députation importante et le seul fait qui vaille la peine d'être relevé est sa présence à Berne, dans le second semestre de 1478, où il accompagna, pour lui payer sa solde et en dresser le rôle, le contingent fribourgeois qui, sous le commandement de Jean Guglembert, prit part aux côtés des Confédérés, à la campagne de Giornico. Je suis porté à croire que l'effacement de Guillaume Gruyère était dû à sa connaissance insuffisante de la langue allemande : elle devait du reste lui faire perdre

Mission communau. — Jtem a G.G. secretaire por lez trois lievres deis trois recepveurs dez censes xxx 13.

(fol. 20).

Jtem a G.G. por la faczon de la lettre dachet de Montagnie et pour la ratification dicelle, et por la promesse de Monsr de Savoe, ou cas que ledit Monsr le vouldroit vendre que messgrs soent devanceir xl Lb.

(fol. 25).

Jtem a G.G. secretaire pour la fasson du vidimus dune prononciation feete par le bastard de Savoe, laquelle fet por la chastellanie de Yverdes xl s.

Jtem mais oudit Guillaume pour affermar les comptes de la chastellanie de Granson et Orba xl s.

(fol. 28).

Jtem a G.G. por affermar cestuy present compte iiiii Lb.

(fol. 28v).

1479. Premier semestre. (Cpte N° 153).

Mission a chevaul. — Jtem a G.G. tramis a Wippens et a Escharlens (avec l'Avoyer Peterman de Faucigny, Jean Mestraul et Hansi Espagniod) por mettre les boines entre ceulx de Escharlens, les nostres et ceulx de Wippens eis lieufs dez desbas que leurs avoent a cause de leurs pasquiers.

(fol. 3).

Mission communau. — Jtem a G.G. secretaire por affermar cy present compte iiiii Lb.

(fol. 19).

1479. Deuxième semestre. (Cpte N° 154).

Mission a chevaul. — Jtem a G.G. tramis a Wippens (avec l'Avoyer Jacob Velga) por donner le serement de nous bourgeois de Wippens, Sorens et de Gummefens.

(fol. 3).

Mission communau. — Jtem a G.G. secretaire por les trois lievres deis censes de la ville xxx 13.

(fol. 18).

Jtem a G.G. secretaire pour la lettre de la bourgesie de ceulx de Wippens, de Sorens et de Gummefens vj Lb.

(fol. 23).

sa place, et cet événement qui nous montre que la mentalité fribourgeoise n'a pas changé depuis quatre siècles autant que l'on pourrait le croire, vaut que l'on s'y arrête un instant.

On sait que l'entrée de Fribourg dans la Confédération eut pour conséquence l'emploi presqu'exclusif de l'allemand dans les rapports officiels, en attendant qu'il en advint de même dans

Jtem a G.G. secretaire por affermar cy present compte iiii Lb.
(fol. 26v).

1480. Premier semestre. (Cpte N° 155).

Mission a cheaul. — Jtem a G.G. secretaire tramis a Yverdes por mettre en escript les terres et posessions appartenant au chastel d'Iverdes por ii jor a ii chevaux lvj s.
(fol. 2v).

Mission communau. — Jtem a G.G. por sa poyne descripre le lievre deis abscheid et de les mettre ensemble ausi por lez lievres de la tallie x Lb.
(fol. 16v).

Jtem a G.G. secretaire tant pour affermer ce present compte iiii Lb.
(fol. 20v).

1480. Deuxième semestre. (Cpte N° 156).

(Les missions a cheaul manquent).

Missions communau. — Jtem a G.G. secretaire por la moytie de la fasson de la lettre dachet de la tierce part du diesme de Morat iiii Lb.
(fol. 22)

- Jtem a G.G. secretaire por les trois lievres deis trois censiers xxxs.
Jtem mais audit Guillaume por affermar cy present compte iiii Lb.
(fol. 28)

1481. Premier semestre. (Cpte N° 157).

Missions a cheaulx. — Jtem a G.G. secretaire tramis a Berne por oyr le compte de Jehan Clavignyer (fol. 2).

Jtem mais audit Guillaume tramis a Beyne querir et serchier aulcunes lettres touchant la seignyorie de Chinaul (fol. 2v).

Missions communau. — Jtem a G.G. por affermar ly present compte iiii Lb.
(fol. 24v).

1481. Deuxième semestre. (Cpte N° 158).

Missions a cheaul. — Jtem a G.G. secretaire tramis avec Jacob Bugniet quant il prist possession de la chastellanie d'Erlens (fol. 18).

Jtem a G.G. secretaire tramis a Gruyere et a Bulo por recoivre les sermans de eulx a cause de la borgesie (fol. 18).

Missions communau. — Jtem a G.G. secretaire por les trois lievres dez censiers xxxs.
(fol. 43).

1482. Premier semestre. (Cpte N° 159).

Mission a cheaul. — Jtem a G.G. secretaire tramis a Morat (avec Jacob

les relations privées. Il fallait donc un Chancelier qui fût parfaitement maître de cette langue, ce qui ne semble pas avoir été le cas pour notre annaliste. N'y avait-il personne à Fribourg qui fût dans le cas de remplir cette condition ? cela paraît improbable. Toujours est-il que, pour des raisons que j'ignore, le choix du gouvernement se porta sur Humbert Göuffi,¹ originaire de Bienne, dont le père Pierre vint s'établir à Fribourg après son mariage avec Anneli de Cléri et acquit la bourgeoisie en 1486. On peut se figurer l'émotion qui régnerait aujourd'hui si notre Conseil

Bugniet et Hansi Espagniod) sur la journee quel ly'fest tenue a cause de ceulx de Granson et dorbe (fol. 11).

Jtem a G.G. tramis (avec Wilhelm Velga chevalier) a La Roche, Corberes et en Bellegarde pour recoivre les sermans deis payssans deisdits trois lieufs a cause de leur borgesie laquelle fust renovallee (fol. 11v).

Mission communau. — Jtem a Wilhelm de Praroman, Pierre Ramu et a Guillaume Gruyere por leur salaire a cause de la borse de France et du compte dicelle xv Lb.

(fol. 28v)

Jtem mais audit Guillaume por affermar cy present compte iiii Lb. (fol. 28v)

1482. Deuxième semestre. (Cpte № 160).

Mission a chevaule. — Jtem a G.G. secretaire tramis (avec Hensli Vöguilli et Pierre Ramu) a Yverdes por visiter ce que Jehan Guglenberg chassellein dudit lieu ly' avoit maisonne et por aultres affaires (fol. 14).

Jtem a G.G. tramis a Berne (avec Pierre Ramu) por oyr le compte deis aduoyer de Morat et chastellain de Jrlens (fol. 14v).

Mission communau. — Jtem au secretaire por les trois lievres dez trois censiers xxx.s.

Jtem mais audit secretaire por le loyer de sa maison de trois cart temps en laquelle le gissarre a desmora iiii Lb.

Jtem mais audit secretaire par sa poyne et labeur qu'il a ehu de escripre bas les charreirs que les gagniours ont fet por les pons et basties C\$. (fol. 34).

Jtem a G.G. secretaire por affermar cy present compte iiii Lb (fol. 41v).

Mission por achat de Pont. — Jtem a Guillaume Gruyere secretaire tramis ver les dessus nommeis (Mr de Menthon, Sgr de Pont, etc...) pour faire lesdites reemptions lx s.

1483. Premier semestre. (Cpte № 161).

Mission communau. — Jtem a G.G. secretaire por affermar cy present compte iiii Lb. (fol. 24v).

¹ Voir à son sujet : Dr H. Türler, Die Familie Göuffi in Biel. — Berner Taschenbuch. 1906.

d'Etat actuel faisait appel, pour remplir le poste de Chancelier, à un de nos Confédérés d'un autre Canton — à un « étranger qui n'est pas d'ici », comme on dit encore maintenant — et l'impopularité à laquelle il s'exposerait en agissant de cette façon. Il semble qu'il en fut ainsi en 1483, bien qu'aucun document ne le dise explicitement et il faut savoir lire entre les lignes pour s'en rendre compte. Installé à son poste en mai 1483 déjà, ainsi que le montre l'examen du Manual, Humbert Göuffi devait rester Chancelier de la République de Fribourg jusqu'en 1492 où il retourna dans sa ville natale dont il devint maire. Il n'y a aucun doute à ce sujet, ce sont des faits. Mais craignant le ressentiment de ses concitoyens qui, à l'assemblée de la St-Jean, n'auraient sans doute pas confirmé ce choix, le Conseil s'avisa d'un subterfuge. Il supprima purement et simplement le poste officiel de Chancelier que l'Assemblée n'eut donc pas à repourvoir, et les fonctions de Göuffi n'eurent par conséquent aux yeux des Fribourgeois qu'un caractère provisoire — un provisoire qui devait durer neuf ans. Dès 1483, la rubrique de Chancelier disparaît de l'Etat des fonctionnaires ou « Besatzungsbuch », et cela pendant plusieurs années ; elle ne réapparaît qu'en 1489 — à un moment où l'émotion des Fribourgeois s'était sans doute calmée — avec, comme titulaire, Humbert Göuffi, qu'une annotation marginale nous montre en fonction depuis sept ans. Dans les comptes, par contre, il est bien fait mention du Chancelier « Stattschriber », mais ce personnage n'est jamais désigné que par sa charge, sans que son nom soit jamais indiqué jusqu'en 1493, l'année de son départ, où il est enfin mentionné.

Comme fiche de consolation, Guillaume Gruyère fut nommé greffier du Tribunal ou « Gerichtschriber » après son remplacement comme Chancelier, et il occupa ce poste de 1483 à 1490. On conserve encore aux Archives le « Livre noir »¹ dans lequel il notait les décisions prises. Il fut ensuite bailli de Grandson de 1490 à 1493, puis bailli d'Orbe-Echallens en 1493 et 1494, mais il céda ce poste à Wilhelm d'Englisberg après sa nomination au Petit Conseil qui eut lieu en 1494. Il y resta jusqu'en 1502,

¹ Arch. Etat Fribourg. — Livre noir N° 1. — Il porte comme titre : « Le registre deis urfecht pour la ville de Fribourg recehus par moy Guillaume Gruyere, notaire ». — Ce n'est que plus tard qu'il a été employé pour le tribunal.

remplissant en même temps de 1495 à 1498 les fonctions de « Zeugmeister » ou Maître des munitions, de 1496 à 1501, celles de Maître de grains ou « Kornmeister » et pendant la même période celles de Scelleur des draps ou « Besigler ». Ses concitoyens, pareils aux nôtres, ne manquèrent sans doute pas de le traiter de « cumulard » puisqu'il occupa jusqu'à trois postes en même temps. Après sa sortie du Conseil, il fut encore désigné pour les modestes fonctions de « Wagmeister » ou Maître du poids, de 1503 à 1505. Depuis le moment où il avait quitté la charge de Chancelier, et jusqu'en 1501, il fut employé à de multiples reprises dans des députations sans grande importance et presque toujours en pays romand¹ et je ne veux pas manquer de signaler qu'il fit partie du contingent que Fribourg, conformément au traité qu'elle avait avec la Savoie, envoya en avril 1487 contre le Marquis de Saluces, sous le commandement de Nicolas Perrottet,² puis en 1499, comme Conseiller de guerre,³ de celui qui, sous les ordres de Dietrich d'Englisberg, marcha au secours de l'armée confédérée et n'arriva à Dornach que le lendemain de la célèbre bataille qui

¹ En 1483/II à Vuisternens et à Berne ; en 1484/I à Berne ; en 1484/II à Lausanne et à Berne ; en 1487/II à Grandson ; en 1488/I à Vaumarcus, Gorgier et Neuchâtel ; en 1488/II à La Roche et à Lausanne ; en 1489/I à Estavayer, à Neuchâtel, vers M. de Chastelguyon et à Salins ; en 1489/II deux fois à Soleure puis à la Combert ; en 1490/I à Corbières ; en 1490/II à Echallens ; en 1494/II à Menuton (?) et à Avenches ; en 1495/I à Grandson ; en 1495/II à Neuchâtel quatre fois puis à Martigny et à Neuveville ; en 1496/I en Valais, à Gruyères et à Nuvilly ; en 1497/I à Berne ; en 1497/II à Grandson, Jllens, Pont, Gletterens et Romont ; en 1498/I à Payerne ; en 1498/II à La Roche, Saint-Aubin, Villarsiviriaux, Noréaz, Montagny et Lausanne ; en 1499/I à Payerne ; en 1501/II à Everdes, Payerne, Grandson et Neuchâtel.

² Arch. Etat Fribourg. — Rôles militaires. — Du 4 avril 1487. — « Dis sind die gesellen so under den ersamen und wisen Niclaus Perrottet, Houbtman und Hensli Reiff Venner zu Saluce im dritten Zug gezogen sind. ... Guillaume Gruyere ze ross. »

³ Arch. Etat Fribourg. — Rôles militaires. — « Des swäbischenn Kriegs Rodell 1499 ». — « Aber sind unnder Herr Dietrichen von Endlisperg Ritter gezogenn gen Dornach von den Krämern disnachgeschrifenn die sind xj tag usgewesenn... Guillaume Gruyere Rät. » — C'était le quatrième contingent envoyé par Fribourg pendant la Guerre de Souabe. Le premier était sous le commandement de Wilhelm Velga, le second au Hegau sous Dietrich d'Englisberg ; le troisième au Sundgau sous Wilhelm Reiff.

mit fin à la guerre de Souabe (22 juillet 1499). Guillaume Gruyère mourut à la fin de 1505 ou au début de 1506,¹ âgé d'environ 66 ans.

On sait par le testament que sa femme fit en date du 20 août 1483, qu'il avait épousé Françoise, fille d'Humbert Rudela et de Loyse.² Comme on ne lui connaît pas d'autre épouse, il est probable que c'est de cette union que naquirent les trois enfants dont les noms sont parvenus jusqu'à nous : Enneli, mariée en 1502 au Conseiller Wilhelm Reyff ;³ Pierre, religieux à Grandson⁴ où il vivait encore en 1522 et Jacob qui perpétua la famille. Ce dernier, marié le 15 janvier 1509 à Marguerite, fille de feu Josse Schäffli et fille adoptive de l'orfèvre Peter Reinhardt,⁵ fut reçu bourgeois le 8 juillet 1512,⁶ entra cette même année dans le Conseil des CC où il resta jusqu'en 1515, fit ensuite partie, de 1515 à 1519 du Conseil des LX, puis de 1519 à 1521 du Petit Conseil. Il occupa également de 1512 à 1515 la place de Sauzier, de 1515 à 1519 le poste de bailli de Montagny, de 1519 à 1520 celui de « Zeugmeister », et de 1520 à 1521 celui de Maître de l'Hôpital.⁷ Mort en 1521, il ne laissa qu'une fille,

¹ Il est encore mentionné dans le compte du Trésorier du deuxième semestre de 1505, mais on ne trouve plus son nom par la suite et dans un acte du 2 mai 1506 il est dit *feu*. (Reg. not. N° 109, fol. 111v.)

² Reg. not. N° 80, fol. 423.

³ Reg. not. N° 101, fol. 177v et N° 105, fol. 123v. — Wilhelm Reyff était veuf et avait déjà une fille mariée à Nicolas Perrotet. On voit par ce contrat que Guillaume Gruyère avait des propriétés à Epesses. Il y résidait probablement à l'époque des vendanges car on voit par le Cpte du Trésorier du second semestre de 1487 qu'un sautier va le chercher à Epesses.

⁴ 15 janvier 1509. — Dom Pierre Gruyere, sacristain à Grandson est témoin du contrat de mariage de son frère Jacob. (Reg. not. N° 130, fol. 5v). — 1520, veille de St-André (29 novembre). — D. Pierre Gruyere, sacristain à Grandson assiste les enfants de feu son beau-frère Wilhelm Reyff, dans un arbitrage. (Reg. not. 135, fol. 84), — 19 mars 1522. — Vénérable religieux Pierre Gruyere, secristain de Grandson. (Reg. not. 117, fol. 207).

⁵ Reg. not. N° 130, fol. 5v. — Il était aussi apparenté à la famille de Maillardoz et l'un des témoins est son cousin « Jeorge Malliardo von Ruw ».

⁶ G. L. B. pch., fol. 112v, « Jacob Gruyere hat Wilhelms sins Vatters seligenn Burgrecht enpfangen und sin üdel uff dem orthus vor dem Spital gesetzt dorjnn er sitzt ».

⁷ Toutes ces indications, y compris celle de sa mort, sont extraites des Besatzungsbücher.

Isabelle qui épousa l'Avoyer Peterman Amman.¹ Cette branche de la famille Gruyère s'éteignit en elle. Le Musée cantonal possède un beau vitrail provenant de l'église d'Ependes et qui rappelle cette alliance.

* * *

Les archives de l'Etat de Fribourg possèdent neuf registres contenant des actes copiés ou rédigés par Guillaume Gruyère, mais quatre d'entre eux seulement contiennent des annotations de sa main au sujet d'événements dont il fut le contemporain.² Fils d'un

¹ Grosses de Montagny N° 72, fol. 366^v et 368; N° 120, fol. 177^v.

² Le «Tableau alphabétique des notaires...» indique 10 registres, soit les N°s 34, 45 et 61—68, mais il faut en retrancher le N° 66 qui est de Jacob Mursing et le N° 67, qui est de Jean Gruyere. Il faut par contre y ajouter le N° 72 qui, bien qu'étant un registre de Jean Gruyere a été continué par Guillaume Gruyère. — Voici les caractéristiques des neuf registres relatifs à Guillaume Gruyere :

1. N° 34. — Couverture en peau verte. Première partie (fol. 1—70), actes du notaire Peterman Cudrefin. Un fol. blanc. Deuxième partie (fol. 1—206) actes de Guillaume Gruyère du 13 novembre 1464 au 4 mars 1470. Trois annotations aux fol. 73, 96 et 192.

2. N° 45. — Couverture en parchemin. — Formulaire du notaire Peterman Cudrefin. — Paginé de 1 à 96. Les pages 23, 37, 38 et 78 en blanc. Aucune annotation.

3. N° 61. — Couverture en parchemin. — Formulaire de Guillaume Gruyère. — Un folio non numéroté, puis pagination de 1—140. — Annotation au recto du folio non numéroté.

4. N° 62. — Couverture en peau rouge. — 10 folios en blanc ou contenant un répertoire alphabétique, non numérotés. — Un folio non numéroté portant au recto l'inscription : «In nomine patris et filii et spiritus sancti amen. Hoc est registrum literarum contractuum que receptorum per Guillermum Gruerie, notarium decanatus friburgi, communitatis friburgi juratum, incepit in mense marcii, anno a nativitate Domini millesimo quatercentesimo septuagesimo » suivie de la signature de Guillaume Gruyère, de l'évangile selon Saint Jean et de diverses oraisons et invocations qui se continuent au verso. — Ensuite foliotage ancien de 1—361 et foliotage moderne de 362—371, puis 63 folios en blanc. — Les folios 361^v à 371 sont d'une autre écriture que celle de Guillaume Gruyère, tout le reste du registre y compris le folio 371 est de sa main. — Actes du 1er mars 1470 au 28 juin 1477. — Annotations aux folios 1, 145 verso, 276, 309 et 337.

5. N° 63. — Couverture en parchemin. — Titre «Registrum quarumdam pronunciationum et aliorum». Folioté de 1 à 103. — Copies d'actes

chroniqueur et annaliste, dont les notes sont d'une réelle valeur, élève et neveu d'un autre chroniqueur, Jacob Cudrefin, Guillaume Gruyère, suivait une tradition et un exemple en relatant brièvement sur ses registres, entre deux actes, les faits dont le souvenir lui paraissait digne d'être conservé. Je ne m'exagère point l'importance des notices laissées par lui, mais je crois cependant qu'elles valent la peine d'être signalées. Elles ne sont malheureusement qu'au nombre de quatorze, la plupart très brèves. La première qui n'est point datée, mais est certainement antérieure à 1464 nous montre que Guillaume Gruyère fit son apprentissage chez son oncle, le notaire et Chancelier Jacob Cudrefin.

Les deux suivantes, du 5 juin et du 14 juillet 1465, ont trait à la maladie et à la mort de son père. Elles ont été publiées par M. le Professeur Büchi, dans des notes de son étude « Hans Greierz und seine Annalen », et je les reproduis ici.

Deux autres, du 12 janvier et du 29 mai 1467 nous font connaître l'exécution capitale, la première, de Pierre Bosset, fils de Jean et la seconde, celle de Wuillerme Rachignye. Je n'ai pu retrouver ni la cause de la mise à mort de ces deux person-

dont le plus ancien est du 11 juin 1406 (fol. 16) et le plus récent du 13 février 1484 (fol. 50v). Aucune annotation.

6. N° 64. — Couverture en parchemin. — Titre : « In Dei nomen amen. Hic infra secuntur littere per me Guillermum Gruerie notarium facte et signata, scriptum in mense augusti anno Domini millesimo quatercentesimo septuagesimo primo ». Folioté de 1 à 41. Les folios 24 à 41 en blanc. Actes sans suite, le plus ancien du 29 octobre 1486 et le plus récent du 22 novembre 1504. Aucune annotation.

7. N° 65. — Couverture en peau grisâtre, jadis probablement verte, avec armoirie Gruyère et initiale G.G. — 25 folios en blanc ou contenant un répertoire alphabétique, puis foliotage de 1 à 77 et ensuite 42 folios en blanc. — Au folio 1 l'inscription : « Incipit tertium regnum Guillermi Gruerie. In quo registrantur seu debent registrari littere per ipsum Guillermum Gruerie recepte diebus et annis ut infra ». — Actes du 3 mai 1484 au 28 septembre 1498. — Aucune annotation.

8. N° 68. — Couverture en parchemin. Paginé de 1 à 45. — Titre : « Regnum testamentorum et ultimarum ordinationum ». Commencé le 12 mars 1472. Dernier acte en date est du 14 février 1487.

9. N° 72. — Couverture en parchemin. Folioté de 1 à 48. — Registre de Jean Gruyère, continué par Guillaume Gruyère. — Débute par un acte du 22 septembre 1464. Le premier acte signé par G. Gruyère est du 6 février 1465 (af Nativitate), (fol. 7).

nages, ni la raison de la faveur accordée au second d'être enterré à Notre Dame.

L'annotation suivante est datée de la veille de St Luc, c'est-à-dire du 17 octobre 1469. Elle rappelle une particularité météorologique.

Viennent ensuite les indications particulièrement importantes, à une époque où les registres mortuaires font complètement défaut, des dates de décès de plusieurs personnages importants de Fribourg. C'est tout d'abord, à la date du 1^{er} mars 1470 — date confirmée par une annotation du Besatzungsbuch — la mort du chancelier Pierre Faucon, auquel Guillaume Gruyère devait succéder, puis le 11 mai 1471, celle de son fils Dom Guillaume Faucon.

Ensuite c'est le trépas, survenu sans doute au cours de l'une de ces terribles épidémies qui ravagèrent Fribourg au XV^{me} et au XVI^{me} siècle, de quatre personnages marquants morts dans le court espace de temps d'un mois, du 10 juin au 10 juillet 1472, soit l'avoyer de Praroman le 10 juin, Jean Mossu et son fils Heinzman le 22 juin et Catherine Mossu, femme de Jean, le 10 juillet.

Les trois dernières annotations sont celles qui présentent le plus vif intérêt, puisqu'elles se rapportent à des événements de notre histoire et ont trait aux guerres de Bourgogne. La première donne à la date du 27 octobre 1474 l'indication du départ de notre contingent pour l'expédition de Héricourt, racontée en détail dans la chronique de Peter von Molsheim.¹ La seconde se rapporte à l'affaire de Pontarlier et est datée du 15 avril 1475. On sait qu'à la fin de Mars 1475, des bandes suisses comprenant un contingent fribourgeois s'étaient jetées sur la Bourgogne et s'étaient emparées de la place de Pontarlier qu'elles mirent au pillage et dans laquelle elles repoussèrent avec succès l'attaque d'une armée bourguignonne très supérieure en nombre, puis prirent le chemin du retour en emportant leur butin. Informées de la lutte engagée entre les Confédérés et les Bourguignons et dont elles ne connaissaient point encore l'issue heureuse, Berne et Fribourg se hâtèrent d'appeler des renforts sous les armes et ceux-ci se mirent en marche, bien que l'on eût appris entre temps

¹ A. Büchi, Peter von Molsheim Freiburger Chronik der Bungunder Kriege. — Berne 1914. — K. J. Wyss,

le succès des Suisses et leur mise en route pour rentrer au pays. C'est le départ de cette seconde escouade que signale Guillaume Gruyère. Son récit, conforme dans les grandes lignes à celui de Molsheim, en diffère cependant sur quelques points qu'il me paraît intéressant de relever. Molsheim raconte que l'expédition de secours s'empara une seconde fois de Pontarlier ; Gruyère se borne à dire que les troupes se portèrent devant La Rivière qui est une localité à 11 kilomètres à l'Ouest de Pontarlier. Molsheim estime la force de l'armée bourguignonne à 12000 hommes, Gruyère à 17000 et il ajoute que les Suisses n'étaient que 4000, ce qui est un renseignement inédit. Enfin, détail qui ne manque pas de piquant, si les deux chroniqueurs sont d'accord pour constater que les deux armées restèrent en présence sans se porter l'une contre l'autre, les Bourguignons manœuvrant en bon ordre dans la plaine et les Confédérés se tenant à l'abri derrière leur barricade de chariots (*wagenburg*), Molsheim, chroniqueur officiel, fait honte aux ennemis de leur attitude, qu'il attribue à la ferme contenance des Suisses, et clame bien haut le regret éprouvé par ces derniers de ce qu'une rencontre n'ait pas eu lieu, tandis que Gruyère se félicite au contraire qu'il n'y ait pas eu de combat et déclare que ce fut sans doute grâce à l'intercession de Dieu, de sa Mère et de St Georges qu'il en fut ainsi. Cette seconde version, moins héroïque que celle de Molsheim, me paraît cependant plus conforme à la réalité, car il n'est pas douteux que les Confédérés restèrent tranquillement à l'abri de la barricade qu'ils avaient dressée et que leur soi-disant désir de se battre n'alla point jusqu'à les déterminer à provoquer un engagement. Gruyère ajoute enfin que nos pertes se réduisirent à deux hommes dont il donne les noms.

La dernière annotation, dont l'historien Berchtold avait certainement eu connaissance, puisqu'il dit dans une note de son Histoire du Canton de Fribourg, en parlant des pertes faites par l'armée de Charles le Téméraire : « Notre notaire contemporain Guill. de Gruyère dit 6000 », se rapporte à la bataille de Grandson. Elle figure à la date du 2 mars 1476.

* * *

Telles sont les notes laissées par le notaire Guillaume Gruyère. Il est certainement regrettable qu'elles ne soient pas en plus grand nombre et l'on peut s'étonner à juste titre de son

silence à partir du 2 mars 1476, puisqu'il ne mourut qu'à la fin de 1505 ou au début de 1506. Si l'on peut invoquer en effet, pour expliquer son mutisme, pour la période de 1477 à 1483, la discréption à laquelle est tenu un Chancelier du Gouvernement de Fribourg et, pour l'époque comprise entre 1483 et 1505, la disparition partielle de ses registres notariaux, il n'en est pas de même pour le laps de temps écoulé entre le 2 mars 1476 — date de sa dernière annotation — et le mois de mars 1477 — moment de son entrée en fonction. Je ne puis donc pas m'empêcher de m'étonner de ne rien trouver dans le registre qu'il continua jusqu'au 28 juin 1477, relativement à des évènements aussi importants que la bataille de Morat (22 juin 1476), la prise de Romont (30 juin 1476) et la bataille de Nancy (5 janvier 1477). Le silence de Guillaume Gruyère à ces occasions est inexplicable et restera sans doute toujours inexpliqué.

Je relevais les annotations de Guillaume Gruyère aux Archives de l'Etat de Fribourg, lorsque le 9 mai, vers 4 heures du soir, une partie du pont du Gottéron s'écroula dans l'abîme avec un grand fracas, sous le poids d'un camion. J'ai pensé qu'il convenait de noter la chose, comme n'eût pas manqué de le faire notre annaliste s'il eût été à ma place.

(A suivre).



Cette armoirie avec le monogramme de Guillaume Gruyère se trouve sur la couverture du registre N° 65.